



Assemblée Générale Ordinaire

Compte-rendu

**Clermont-Ferrand – Polydome
le 13 juin 2006 à 14h30**

QUORUM

- Le quorum nécessaire à la validité des délibérations est de **53**
- Le nombre de pouvoirs remis au président est de **34**
- Le nombre de votants présents ou représentés est de **26**

Soit **60** présents ou représentés: le quorum est atteint et l'Assemblée peut délibérer valablement.

OUVERTURE ET ORDRE DU JOUR

Le Président commence par remercier le CoTer Club qui accueille l'Assemblée Générale dans le cadre de son 17ème Congrès, et ouvre la séance.

Il est rappelé l'ordre du jour:

1. Rapport moral
2. Rapport d'activité
3. Rapport financier
4. Rapport du Commissaire aux Comptes
5. Approbation des comptes
6. Tableau des cotisations
7. Renouvellement du Conseil d'Administration
8. Rapport d'orientations générales
9. Questions diverses

L'Assemblée est d'accord pour délibérer à main levée.

1. RAPPORT MORAL

1.1 Adhérents

Adhérents	Fin 2004	Fin 2005
Collectivités, Administrations publiques et hôpitaux	53	89 (+ 67 %)
Entreprises	40	54 (+ 35 %)
Associations	31	32 (+ 3 %)
Individus	72	34 (- 47 %)
Education	0	1 (+ 100 %)
TOTAL	196	211 (+ 7 %)

En 2005, l'ADULLACT enregistre 37 nouvelles adhésions dans le premier collège :

- 7 Conseils Généraux
- 2 Communautés Urbaines, d'Agglomération, de Communes

- 21 Villes
- 1 Préfecture
- 1 Service Gouvernemental
- 1 Association Départementale de Maires
- 4 Hôpitaux

Cinq adhésions n'ont pas été renouvelées :

- Conseil Régional d'Alsace
- Conseil Régional du Limousin
- Conseil Général du Var
- Ville de Saint-Egrève
- Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix

Pour information : depuis janvier 2006, l'ADULLACT a enregistré l'adhésion de 17 nouveaux membres dans le premier collège :

- 2 Conseils Généraux (Pyrénées-Atlantiques, Pyrénées-Orientales)
- 10 Villes (Montpellier, Bischheim, Salazie, Eybens, Chassaignes, Haulchin, Bayonne, Laval, Marseille, Pessac)
- 1 ADM (Seine-Maritime)
- 1 Communauté Urbaine (Grand Lyon)
- 1 Agence Départementale Numérique (Pyrénées-Atlantiques)
- 2 Syndicats (SITPI, SIVU Ardèche)

Sont à l'instruction les adhésions suivantes :

- 2 Conseils Régionaux (Languedoc-Roussillon, Nord-pas-de-Calais)
- 3 Conseils Généraux (Ardèche, Gironde, Morbihan)
- 3 Villes (Béthunes, Chambéry, Valenciennes)
- 3 ADM (Isère, Savoie, Loire)
- 1 Communauté d'Agglomération (Grand Nancy)

La baisse des adhésions d'individus s'explique par le fait que nous avons fait un rappel de cotisation aux membres individuels.

1.2 Participations à des manifestations

- Rencontres Mondiales du Logiciel Libre (du 5 au 9 juillet à Dijon)
- Rencontres Africaines du Logiciel Libre (du 13 au 22 octobre à Libreville)
- Sommet Mondial sur la Société de l'Information (du 16 au 18 novembre à Tunis)
- Solution Linux (du 31 janvier au 2 février 2006 - CNIT - Paris La Défense)
- Colloque "Services publics et mutualisation informatique, de la théorie à la pratique" (23 mars 2006 – Bruxelles)
- 2ème Forum Economique International - Technologies de l'information et développement durable (28 et 29 mars 2006 – Valenciennes)
- Présentation d'ICONITO - le Portail Numérique Scolaire (30 mars 2006 - CDDP des Hauts-de-Seine – Boulogne-Billancourt)
- 6èmes Assises Nationales du Net et des TIC pour les collectivités (10 et 11 mai 2006 - Centre de Congrès Acropolis de Nice)
- Conférence sur les Logiciels Libres et les Administrations Publiques (23 et 24 mai 2006 - Université de Laval à Québec)

2. RAPPORT D'ACTIVITE

2.1 Personnel

Pascal Feydel fait un état du personnel et indique les perspectives 2006. Fin 2005, l'équipe de l'ADULLACT se compose de 4 salariés (2 administratifs et 2 techniciens) à quoi il convient d'ajouter un sous-traitant permanent, un contrat en alternance et un stagiaire. Il est envisagé de recruter un directeur technique à mi-temps en 2006.

2.2 Forge

La forge accueille 245 projets, 1855 utilisateurs inscrits. On compte 20.000 téléchargements par mois.

2.3 Espace de démonstration

L'espace de démonstration regroupe 15 démonstrations disponibles et comptabilise 3000 visites par mois. Peu de connexions sont enregistrées en soirée et durant le week-end, ce qui confirme que c'est bien dans le cadre du travail que les connexions se font aux heures ouvrables.

2.4 Projet S²LOW (dématérialisation du contrôle de légalité)

Rappel est fait de l'histoire du projet S²LOW, et des difficultés rencontrées avec la société SRCl. Le projet garde une bonne image auprès des services de l'Etat. Une solution alternative est en cours de construction avec de nouveaux partenaires.

2.5 La lettre d'information

La lettre de l'ADULLACT a trouvé son rythme de croisière et paraît désormais régulièrement. Elle a un nombre d'abonnés (spontanés) en croissance constante (3000 actuellement). La lettre de l'ADULLACT est désormais *accessible* depuis la migration sous DotClear.

2.6 Actions de formation

Huit actions de formation ont eu lieu en direction des membres, et l'ADULLACT a participé à un séminaire sur les logiciels libres à l'ENACT d'Angers.

2.7 Projets en cours ou à venir

- S²LOW
- Gestion du Temps de Travail
- Open Cimetière
- Open Parapheur
- Gestion de l'Etat Civil
- Gestion Financière dématérialisée
- Espace Numérique de Travail (ENT)

3. RAPPORT FINANCIER

3.1 Présentation des comptes

Suite à un troisième exercice classique (12 mois), les bilans réalisés par M. Vincent Lambert, expert-comptable à Montpellier, affichent un résultat d'exploitation positif.

Investissement :	30.545,00 €
Créances :	51.043,00 €
Recettes :	349.678,00 €
FEDER :	84.951,00 €
Charges d'exploitations :	367.613,00 €

L'exercice 2005 présente donc un excédent de **68.293,00 €**

DEPENSES	CUMUL EXERCICE		
	Prévisionnel	Réalisé	Ecart
achat	8200	27220	-19020
locaux	10560	13311	-2751
P et T	2295	2981	-686
frais de dép.	42000	45650	-3650
frais de pers.	228080	228926	-846
assurances	650	785	-135
honoraires	11560	52516	-40956
publicité	4000	4037	-37
prêt	0	691	-691
autre	6000	2315	3685
	313345	378432	-65087

RECETTES	Prévisionnel	Réalisé	Ecart
cotisations	221300	346620	125320
stages	3600	5788	2188
subventions	65255	84951	19696
autre	36000	9366	-26634
	326155	446725	120570

4. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le commissaire aux compte (M. Maddedu, cabinet KPMG), présente son rapport. Il n'est pas fait d'observations.

5. APPROBATION DES COMPTES 2005

Vote : à la majorité, 2 abstentions (APRIL et COMLAIR)

6. TABLEAU DES COTISATIONS

Il est proposé de définir un tarif pour des « organismes parlementaire ». Un maximum de 5000 € est proposé.

Vote : à l'unanimité

Il est proposé la validation du tarif *centre de gestion*

Tranche 1	moins de 250 000 hab.	1 500 €
Tranche 2	de 250 à 500 000 hab.	2 000 €
Tranche 3	plus de 500 000 hab.	2 500 €

Vote : à l'unanimité

Le grille des cotisation devient donc :

Personnes physiques	15 €
Associations	gratuit (une convention sera signée avec chaque association)

TARIFS " COLLECTIVITES TERRITORIALES "

Nb. habitants	Villes	Départements	Régions	EPCI	CCI, CRCI, Chambre de métier	SDIS	Adhésion
Tranche 1	moins de 2.500						250 €
Tranche 2	de 2.500 à 5000						500 €
Tranche 3	de 5 à 10.000				moins de 250.000	moins de 250.000	1500 €
Tranche 4	de 10 à 20.000			moins de 10.000	de 250 à 500.000	de 250 à 500.000	2000 €
Tranche 5	de 20 à 30.000			de 10 à 50.000	de 500 à 1.000.000	de 500 à 1.000.000	2500 €
Tranche 6	de 30 à 50.000			de 50 à 100.000	de 1.000 à 2.500.000	plus de 1.000.000	3000 €
Tranche 7	de 50 à 80.000			de 100 à 250.000	plus de 2.500.000		3500 €
Tranche 8	de 80 à 100.000	moins de 1.000.000		de 250 à 500.000			4000 €
Tranche 9	plus de 100.000	de 1 à 2.000.000	moins de 2.500.000	de 500 à 1.000.000			4500 €
Tranche 10	à arrondissements	plus de 2.000.000	plus de 2.500.000	plus de 1.000.000			6000 €

TARIFS " ASSOCIATIONS DE COLLECTIVITES TERRITORIALES "

Tranche	Nombre d'habitants	Tarif TTC
Tranche 1	moins de 250 000 hab.	1 500 €
Tranche 2	de 250 à 500 000 hab.	2 500 €
Tranche 3	de 500 à 1 000 000 hab.	3 500 €
Tranche 4	plus de 1 000 000 hab.et ADM*	4 500 €

* Pour les membres d'ADM, il est proposé que :

- les Villes et EPCI de moins de 20 000 hab. accèdent gratuitement aux services de l'ADULLACT
- les Villes et EPCI de plus de 20 000 hab. bénéficient d'une remise de 30% sur le tarif « Collectivités Territoriales » correspondant

TARIFS " CENTRES DE GESTION "

Tranche	Nombre d'habitants	Tarif TTC
Tranche 1	moins de 250 000 hab.	1 500 €
Tranche 2	de 250 à 500 000 hab.	2 000 €
Tranche 3	plus de 500 000 hab.	2 500 €

TARIFS " ADMINISTRATIONS CENTRALES "

Tranche	Type d'administration	Tarif TTC
Tranche 1	Sous-préfecture	750 €
Tranche 2	Préfecture / Service ministériel	1 500 €
Tranche 3	Ministère	10 000 €
Tranche 4	Agence interministérielle	20 000 €

TARIFS " PARLEMENTS "

Tranche	Catégorie	Tarif TTC
Tranche 1	Organe parlementaire	3 000 €
Tranche 2	Parlement national	5 000 €

TARIFS " CENTRES HOSPITALIERS "

Pour les établissements de type
" Centres hospitaliers "

Tranche	Taille de l'établissement	Tarif TTC
Tranche 1	jusqu'à 500 lits	500 €
Tranche 2	de 501 à 1000 lits	1000 €
Tranche 3	de 1001 à de 1500 lits	1500 €
Tranche 4	de 1501 à de 2000 lits	2000 €
Tranche 5	de 2001 à de 3000 lits	3000 €
Tranche 6	au-delà de 3000 lits	5000 €

Pour les groupements de type
SIH, GCS, GIE, GIP, etc.

Tranche	Chiffre d'affaire	Tarif TTC
Tranche 1	moins de 350 000 €	1500 €
Tranche 2	de 350 à 800 000 €	2500 €
Tranche 3	de 800 à de 2 000 000 €	3500 €
Tranche 4	au-delà de 2 000 000 €	4500 €

TARIFS " ENTREPRISES "

Tranche	Nombre de salariés	Tarif TTC
Tranche 1	moins de 20 salariés	250 €
Tranche 2	de 20 à 500 salariés	500 €
Tranche 3	au-delà de 500 salariés	1000 €

TARIFS " EDUCATION "

Tranche	Type d'établissement	Tarif TTC
Tranche 1	Collège - Lycée	15 €
Tranche 2	Université - Rectorat	1500 €

7. RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les représentants sont élus par les membres du même collège.

Collège "Collectivités" (mandat de 4 ans)

Il y a autant de candidats (11) que de postes à pourvoir (11) pour un mandat de 4 ans.

- Ville d'Arles, représentée par M. Alain DERVIEUX
- Ville de Sélestat, représentée par M. Yannick BOEHMANN
- Ville de Paris, représentée par M. François DAGNAUD
- Conseil Général de Moselle, représenté par M. Jean-Christophe NGUYEN VAN SANG
- ALPI, représentée par M. Renaud LAGRAVE
- Ville de Longwy, représentée par M. Hervé GROS
- Conseil Général de l'Isère, représenté par Mme Claudine CHASSAGNE
- Conseil Général de Haute-Savoie, représenté par M. Jean-Claude FERNADEZ
- CUDL, représentée par M. Philippe ALLART
- Territoire de Belfort, représenté par M. Philippe GILLE
- COMAGA, représentée par M. François ELIE

sont élus à l'unanimité

Collège "Entreprises" (mandat d'un an)

Il y a 2 sièges à pourvoir pour 3 candidatures :

- Ethiqa, représentée par M. Patrick SINZ
- Cabinet RASTETTER, représenté par M. Yvon RASTETTER
- Linagora, représentée par M. Alexandre ZAPOLSKY

Avant le vote, Yvon RASTETTER retire sa candidature :

- Ethiqa, représentée par M. Patrick SINZ
- Linagora, représentée par M. Alexandre ZAPOLSKY

sont élus à l'unanimité

collège "Education" (mandat d'un an)

Il y a 2 sièges à pourvoir pour 2 candidatures :

- SESAMATH, représentée par M. Benoît MONTESSINOS
- MUTUALIBRE, représentée par M. Pierre JARRET

sont élus à l'unanimité

collège "Individuel » (mandat d'un an)

Il y a 2 sièges à pourvoir pour 2 candidatures :

- Gérard BLANCHET
- M. Christopher MANN

sont élus à l'unanimité

collège "Associations" (mandats d'un an)

Il y a 3 sièges à pourvoir pour 5 candidatures :

- APRIL, représentée par M. Benoît SIBAUD
- FSF France, représentée par M. Frédéric COUCHET
- ALL, représentée par M. Fabien COMBERNOUS
- AFUL représentée par M. François DESARMENIEN
- Espace Mendes France, représenté M. Didier MOREAU

Constatant qu'il y a plus de candidatures que de membres associations effectivement présents, François ELIE observe qu'il ne se voit pas arbitrer avec les pouvoirs qu'il a reçus. Il propose à Benoît SIBAUD (APRIL) et Rosaire AMORE (AFUL) que soit organisée au sein du collège association l'élection de leur représentant. Ils en sont d'accord.

L'assemblée générale vote sur le principe, à l'unanimité

collège "Salarié" (mandats d'un an)

Il y a 1 siège à pourvoir pour 1 candidature :

- M. Matthieu PIAUMIER

élu à l'unanimité

8. RAPPORT D'ORIENTATIONS GENERALES

Bilan

- l'association est reconnue
- l'idée qu'elle porte est désormais prise au sérieux

Mais

- l'ADULLACT n'a pas que des amis
- nous restons dans une période très complexe de transition
- de grandes organisations de collectivités (ARF, ADF, AMF) sont encore loin de mesurer les enjeux liés au logiciel libre (ou quand elles le mesurent d'agir). Nous avons le soutien clair de l'AMGVF.
- le rapport aux entreprises n'est pas aisé (les collectivités sont des clients qui

- essaient de secouer le joug, et tous les jougs). Ce qui se dit autour du montage de la SCIC en est l'indice. Il faut probablement travailler sur une charte commune
- le lancement de la SCIC est complexe
 - ◆ pour des raisons juridiques, administratives, psychologiques, etc
 - ◆ il faut communiquer davantage pour expliquer sa nécessité et son rôle.

Objectifs à poursuivre dans les mois qui viennent :

- disposer d'une ressource en communication.
- travailler davantage ensemble, avec les services informatiques des membres, communiquer au sein des services
- une implication plus forte des collectivités au sein du CA.
- nouer des relations avec l'Etat sur la question des marchés publics est probablement nécessaire, afin d'expliquer à tous la relation entre les marchés publics et le logiciel libre.
- nouer des partenariats internationaux :
 - ◆ avec les pays d'Amérique Latine, d'Afrique
 - ◆ avec le projet d'Adulop au Québec
 - ◆ au sein du projet Héphaïstos en Europe
 - ◆ au sein d'Open Document Format Alliance

Préoccupations :

- les échéances politiques à venir peuvent être un vecteur pour faire avancer le libre sur fonds publics, mais elle font courir le risque d'une politisation inutile du débat. Elles ne doivent pas nous détourner des questions essentielles :
 - ◆ le retour de la menace des brevets et les conséquences de la loi DADVSI
 - ◆ la manière dont se développe en libre (ou non) l'administration électronique
- pas de manifestation/salon où *le libre et l'argent public soient bienvenus : c'est soit l'un soit l'autre...*
- les manifestations dédiées au logiciel libre regardent la question de l'argent public comme une étrangeté.
- les manifestations dédiées à l'administration électronique ne laissent au logiciel libre et à la mutualisation qu'un strapontin.

8. QUESTIONS DIVERSES

8.1 Soutien à l'opération Racketiciel

Le soutien de l'ADULLACT est demandé par l'opération "Racketiciel" (<http://www.racketiciel.info/>), pétition contre la vente liée)

Vote : à l'unanimité

8.2 Point d'information : opération CdRom en Auvergne

Gérard Blanchet présente l'opération CD-Rom en Auvergne, qui a conduit à distribuer à tous les lycéens des logiciels libres.

Le Président, avant de clore la séance à 17h00, propose que se tienne une réunion « en marge » de l'Assemblée Générale, afin de profiter de la présence de nombreux membres, à propos de la SCIC ADULLACT Projet.

MOTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

A propos de la SCIC ADULLACT Projet en cours de montage

La réunion s'est tenue et a donné lieu aux deux motions suivantes (Pierre JARRET a été chargé par le groupe d'en prendre note) qui sont donc annexées à ce compte-rendu :

Motions

1. L'ADULLACT est propriétaire du nom d'ADULLACT Projet.
2. L'ADULLACT rappelle qu'il est bien entendu que l'ADULLACT Projet n'a pas a priori vocation de développer en interne les projets mais qu'elle a pour vocation de développer et de maintenir un patrimoine de Logiciels Libres pour le compte de collectivités en recourant via la sous- traitance à l'industrie du logiciel libre. Toutefois, en cas de défaillance de cette industrie, l'ADULLACT Projet mettra tout en oeuvre pour assurer les développements demandés par les collectivités.